



Je demande un raccordement au réseau d'eau

Cadre réservé au SDDEA (N° de dossier)

01 Demandeur finançant le branchement

Je (nous) soussigné(s)

Mme M

Mme M

Nom et Prénom* : Nom et Prénom* :

OU

Raison sociale (si professionnel)* :

N° SIRET* :

Représenté par (nom, prénom fonction)* :

OU

Collectivité* : N° SIRET* :

Représenté par (nom, prénom fonction)* :

Demeurant (adresse d'envoi du devis) :

N° et rue* :

Etage* : Appartement N°* :

Code postal* : Commune* :

Tél. fixe : Mobile :

Email :

Demande(ons) les conditions de raccordement au réseau d'eau pour la propriété située (adresse des travaux) :

N° et rue* :

Code postal* : Commune* :

Appartenant à : moi(nous)-même(s) ou à un tiers : Nom et Prénom du propriétaire* :

N° et rue* :

Code postal* : Commune* :

Tél. fixe : Mobile :

Email :

02 Descriptif de la propriété

Référence cadastrale de la parcelle* : Section : Numéro : Lieu-dit :

Ce branchement est destiné* :

→ À un terrain nu : jardin autre :

→ À une maison : existante à construire

→ À un immeuble : existant à construire

Nombre de niveaux* : Nombre de logements : Nombre d'activités :

→ À un autre usage : existant à construire

Indiquez alors aussi précisément que possible le type d'activité :

Activité agricole :

Activité industrielle :

Autre :

→ Pour les rejets d'eaux usées d'origine non domestiques, une convention de raccordement est obligatoire.



Je demande un raccordement au réseau d'eau

03 Besoins souhaités sous réserve que le service des eaux puisse répondre à cette demande

→ Avez vous des besoins spécifiques ? (pression, débit, défense incendie, disconnecteur etc.) :

.....
.....
.....
.....
.....

→ Souhaitez-vous la pose d'un regard ?*

traditionnel

compact

non car je réalise moi-même le regard en respectant les dimensions mentionnées page 3

→ Souhaitez-vous la pose d'un col de cygne ? oui non

→ Date souhaitée de raccordement (lire l'avertissement page 4)

04 Pièces à joindre obligatoirement et à retourner à l'adresse ci-dessous

→ Plan de situation (à l'échelle 1/10000 à 1/25000) ;

→ Extrait du plan cadastral (à l'échelle 1/1000 à 1/2000) ;

→ Plan de masse (pour les constructions neuves) où figure l'emplacement souhaité du compteur d'eau

Le demandeur

Le : _____ à : _____
Signature : _____

Pour tout renseignement, s'adresser à :



Je demande un raccordement au réseau d'eau

05 Schéma d'un branchement individuel avec regard traditionnel (Document non contractuel)

→ Pour les ensembles de comptage de 15 mm (regard dimensions 80x80x80 minimum), pour les 30 et 40 mm (100x100x100) minimum

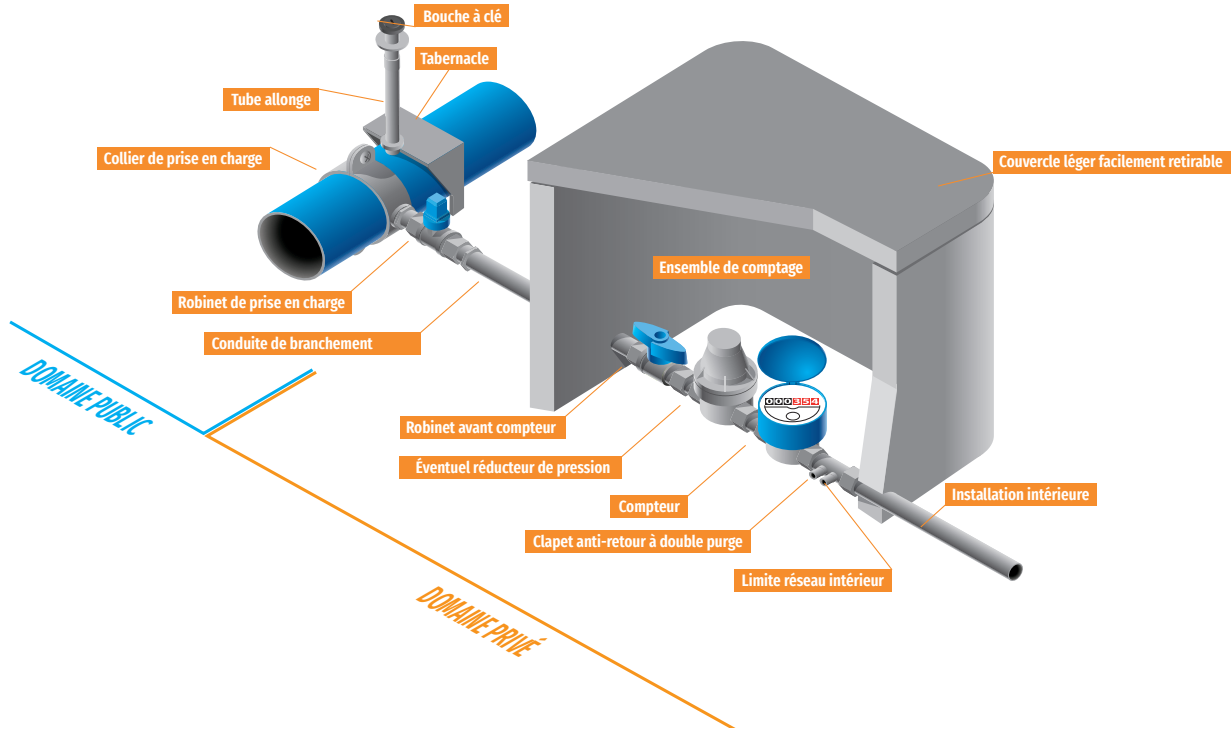
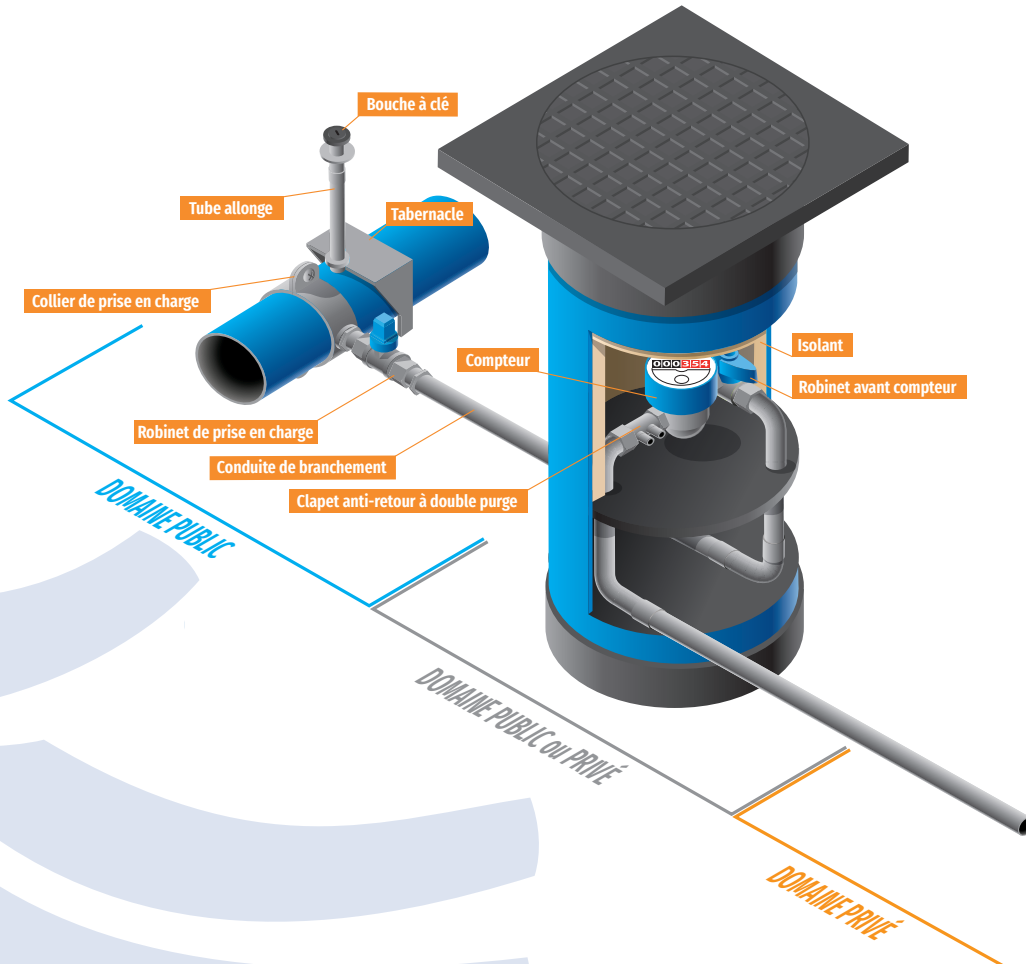


Schéma d'un branchement individuel avec regard compact (Document non contractuel)

→ Pour les ensembles de comptage de 15 à 20 mm (sauf en cas de pose de réducteur de pression)

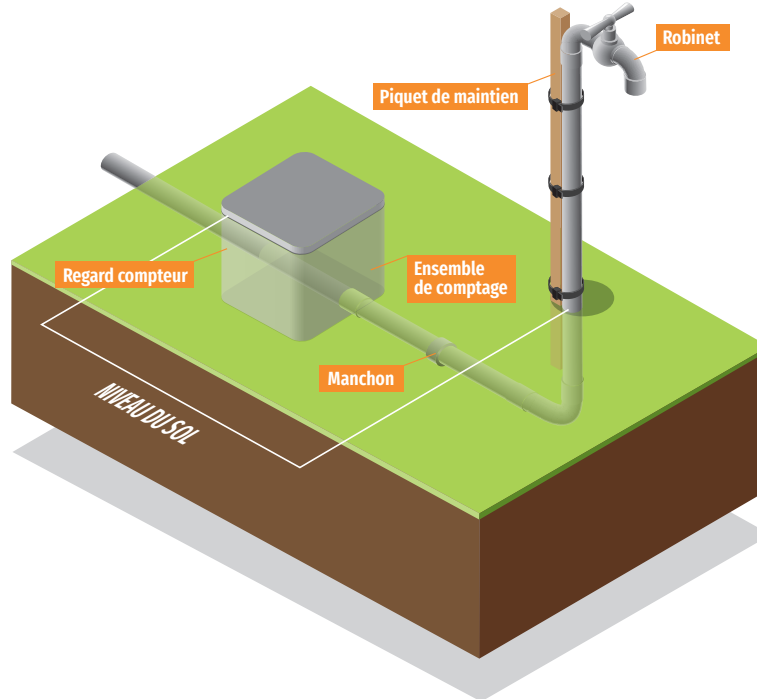




Je demande un raccordement au réseau d'eau

04 Col de cygne de chantier (Document non contractuel)

→ NOTA : La protection contre le gel du col de cygne de chantier ou sa purge régulière en cas de non utilisation en période de gel est placée sous la responsabilité de l'abonné.



Calibre des compteurs des branchements des abonnements ordinaires

Calibre du compteur	Débit nominal	
15 mm (habitation)	2,5 m ³ /h	Le débit nominal est donné à titre indicatif. Il s'agit d'une caractéristique métrologique du compteur. Le débit réellement délivré par le réseau public de distribution varie selon les communes, en fonction de la pression et de la configuration des ouvrages, et de l'heure de soutirage
30 mm	10 m ³ /h	
40 mm	16 m ³ /h	

Avertissement

La procédure de raccordement au réseau d'eau est la suivante :

- Le Demandeur dépose le **dossier complet** de demande de raccordement au réseau,
- Le Service public de distribution d'eau adresse au Demandeur le contrat d'abonnement et le devis détaillé des travaux.
- Le Demandeur retourne le contrat d'abonnement signé et le devis signé.
- Le Service public de distribution d'eau sollicite les autorisations nécessaires (il adresse les demandes d'intention de commencement des travaux auprès des autres concessionnaires, il finalise les permissions de passage en domaine public ou en domaine privé, etc.) puis donne l'ordre de commencer les travaux.

Le délai de réalisation des travaux peut ainsi varier de **plusieurs semaines**.

Si la mise en service du branchement d'eau nécessite un renforcement ou une extension du réseau public, ces travaux devront être effectués en préalable à l'exécution du branchement.

Une fois construit, le branchement d'eau est **mis en service**, sauf demande écrite contraire préalable du Demandeur. Dans ce dernier cas, les prestations d'ouverture et de fermeture du branchement à la bouche à clé peuvent faire l'objet d'une facturation spécifique émise par le Service public de distribution d'eau.

La tarification applicable en l'espèce est communicable sur demande.

Le règlement s'effectue à l'issue des travaux après réception de l'Avis des sommes à payer.